

Infos générales

2026 – 2027

ésadhar

École Supérieure d'Art et Design Le Havre-Rouen

Infos pratiques	3	L'organisation des études	18
Calendrier 2026 – 2027	4	Unités d'enseignements	19
Les équipes	5	L'organisation administrative des études	20
Les instances et l'engagement étudiant	6	Les stages	21
		Les diplômes	22
Les ateliers des étudiant-es	7		
Les ateliers techniques	8	La recherche	24
Les bibliothèques	10		
Espaces ressources	11	L' international	26
		Les partenariats universitaires	27
Boîte à outils étudiante	12	La mobilité internationale	27
Dispositifs d'accompagnement social	14		
Services de santé	15	Profession artiste	29
Autres adresses utiles	16		
Engagement étudiant	16	Partenariats	30
Égalité, diversité et prévention des discriminations	16		
Engagement étudiant	17		

Programmation culturelle	31
Conférences / TALKS!	31
La galerie 65 Campus Le Havre	31

Infos pratiques

ésadhar — École Supérieure d'Art et Design Le Havre-Rouen
02 35 53 30 31

Campus Le Havre

65, rue Demidoff
76600 Le Havre

Le campus est ouvert pendant les périodes scolaires du lundi au jeudi de 8 h à 20h, et le vendredi de 8 h à 19h

Comment s'y rendre ?

Le campus est situé à 10 minutes à pied de la gare SNCF du Havre et à côté de l'arrêt de tram Université.

Campus Rouen (siège social)

2, rue Giuseppe-Verdi
76000 Rouen

Le campus est ouvert pendant les périodes scolaires du lundi au vendredi de 8 h à 21h.

Comment s'y rendre ?

Depuis la gare SNCF de Rouen, prendre le métro direction Georges-Braque ou Technopôle, jusqu'à la station Théâtre-des-Arts. Puis le bus T2 direction Tamarelle, jusqu'à la station Couperin.

Chères étudiantes, chers étudiants,

Que vous arriviez cette année à l'ésadhar ou que vous y poursuiviez votre parcours, je suis très heureux de vous souhaiter la bienvenue pour cette nouvelle année scolaire.

Entrer dans une école d'art et de design, c'est choisir un espace singulier : un lieu pour apprendre, expérimenter, chercher, se tromper et recommencer. Un lieu où l'on construit progressivement une pratique et une pensée personnelles, mais aussi où l'on apprend à travailler avec les autres et à porter un regard attentif et critique sur le monde.

L'ésadhar vous offre pour cela un environnement particulièrement riche. Sur ses deux campus du Havre et de Rouen, elle réunit des formations en art, en design graphique et interactivité, en création littéraire, ainsi que dans le domaine des environnements et des situations publiques. Elle propose un parcours complet, de la préparation aux concours jusqu'au doctorat RADIANT, en passant par les DNA, les DNSEP, la recherche et l'accompagnement à la professionnalisation.

L'école est aujourd'hui engagée dans plusieurs projets qui viendront nourrir vos études. Le programme européen STEP, coordonné par l'ésadhar avec quatre écoles partenaires à Bruxelles, Porto, Tilburg et Linz, développe de nouvelles manières de penser et d'enseigner les pratiques artistiques dans l'espace public. Après un premier camp européen accueilli au Havre au printemps dernier, cette coopération se poursuivra jusqu'en 2028 et offrira de nouvelles occasions de rencontres, de mobilités et d'expérimentations collectives.

La création de la Chaire DÉsir – Design, Seine, Innovation, Résilience – ouvre également un important chantier autour du design et des transitions écologiques, sociales et industrielles. Elle permettra de renforcer les liens entre l'école, les territoires de la vallée de la Seine, les acteurs culturels, les entreprises et les autres établissements d'enseignement supérieur.

La recherche occupera elle aussi une place importante dans la vie de l'école. L'unité « ésadhar recherche », le doctorat RADIANT, les groupes de recherche, la résidence curatoriale de la Grand'Mare et la revue ard – Art Recherche Design témoignent de la diversité des questions et des formes qui peuvent être explorées au sein d'une école d'art.

Ces projets n'ont de sens que s'ils vous permettent d'agir, de découvrir d'autres contextes et de préparer votre avenir professionnel et artistique. Les partenariats internationaux, les stages, les workshops, les expositions, les rencontres avec des artistes et des professionnels, ainsi que les résidences proposées aux jeunes diplômés doivent vous aider à construire progressivement votre parcours.

Les réussites récentes des étudiantes, étudiants et diplômés de l'ésadhar montrent combien l'école peut constituer un point de départ vers des pratiques et des métiers très divers.

Mais une école est avant tout une communauté. Je vous invite à prendre pleinement part à sa vie : à circuler entre les disciplines et, chaque fois que cela est possible, entre les deux campus ; à participer aux projets, aux expositions

et aux instances étudiantes ; à partager vos idées comme vos interrogations. L'ensemble des équipes pédagogiques, techniques et administratives est là pour vous accompagner et veiller à ce que chacun et chacune puisse étudier dans un cadre respectueux, attentif et ouvert.

Je vous souhaite une année curieuse, exigeante et généreuse, faite de découvertes, de rencontres et de projets passionnants.

Bienvenue à l'ésadhar !

Mathieu Ducoudray
Directeur général

Calendrier 2026 – 2027

Le Havre

Rentrée étudiante
24.09.2026

Rentrée culturelle et internationale
25.09.2026

Début des cours
12.10.2026

Rouen

Visite des acteurs culturels
& partenaires
23.09.2026

Rentrée administrative étudiante
24.09.2026 (primo-arrivants)

Début des cours (hors workshop)
12.10.2026

Chaque semestre commence par deux semaines de workshops inter-année et inter-campus

Workshops du premier semestre
du 28.09 au 09.10.2026

Workshops du second semestre
du 01.02 au 05.02.2027

Vacances

Vacances de Noël
du 19.12 au 03.01.2027

Vacances d'hiver
du 20.02 au 05.03.2027

Vacances de printemps
du 17.04 au 02.05.2027

Fermeture estivale
du 19.07 au 23.08.2027

Les équipes

Toutes les personnes peuvent être contactées par e-mail : prenom.nom@esadhar.fr

Équipe de direction

Mathieu Ducoudray — directeur général
Jean-Baptiste Jacob — secrétaire général, directeur administratif et financier

Liza Petiteau — directrice des études et de l'international (campus Le Havre)

Marie-José Ourtilane — directrice des études, de la recherche et de la VAE (campus Rouen)

Flore Bihl — assistante de direction

Équipe de l'administration et des finances

Emmanuel Blondel-Raemo — chargé de finances

Sophie De Smet — assistante des ressources humaines

Thibaut Gindensperger — chargé de coordination administrative et financière

Céline Monnier — assistante des ressources humaines

Équipe projets & développement

Judy Kaam Foko — chargée de mission relations internationales

Perrine Rousselet — chargée de mission développement de la filière design et territoire

Océane Thoron — chargée de projet – ingénierie de développement national et international

Équipe du pôle informatique

Tristan Poiré
responsable informatique

Daour Rakhymnur
apprenti informatique

Campus Le Havre

Julie Calvez
chargée de pédagogie
02 35 53 79 05

Diane Chevallier
chargée de communication et du développement des publics
07 88 83 11 38

François Desnoyers
responsable technique et logistique
06 31 61 48 01

Marine Leplant
accueil et secrétariat des cours publics
02 35 53 30 31

Cédric Vimont
agent d'entretien et de surveillance

Bibliothèque

Emmanuelle Lepeltier

Technicien·nes pédagogiques

Timoté Delahaye — impression

Adrien Langlois — fabrication numérique

Anna Tabutiaux — reliure

Professeur·es cours publics

Isabelle Bianchini — dessin

Danièle Gutmann — histoire de l'art

Mathis Lebatcheley — bande-dessinée

Maïlis Roëlandt — volume et céramique

Hélène Souillard — arts plastiques

Professeur·es

Gilles Acézat — design graphique

Maxence Alcalde — esthétique

Nicole Caligaris — création littéraire

Sonia Da Rocha — typographie
Laurence Drocourt — dessin, sculpture
Helen Evans — art, environnements et interactivité

Frédéric Forte — création littéraire

Heiko Hansen — art, environnements et interactivité

Carol Harriss — cultures anglophones

Ilanit Illouz — photographie

Jean-Noël Lafargue — pratiques numériques

Rozenn Lanchec — design graphique

Yann Owens — sérigraphie et gravure

Liza Petiteau — histoire de l'art

Vanina Pinter — histoire du design graphique

Alain Rodriguez — design graphique

Bachir Soussi-Chiadmi — design intermédia

Stéphane Trois Carrés — vidéo

Campus Rouen

Emmanuelle Daché
secrétaire pédagogique
02 32 08 31 03

Nicolas Godefroy
agent d'entretien et de surveillance

Mathieu Guérout
responsable technique et de logistique

Aurélien Mariotto
agent d'entretien et de surveillance

Muriel Nasri
chargée de l'accueil et du secrétariat
des cours publics
02 35 53 30 31

Camille Guilloux
chargée de communication

Professeur-es

Lionel Bayol-Thémines
photographie numérique
Jean-Paul Berrenger — installation,
écriture
Virginie Bobin — histoire de l'art
et pratiques socialement engagées
Béatrice Lussol — dessin, écriture
Dominique De Beir — pratiques
éditoriales
Sophie Dubosc — sculpture
Katja Gentric — cultures anglophones
Éric Helluin — techniques
de l'impression
Jason Karaïndros — vidéo, multimédia
Corinne Laouès — histoire de l'art
Anne Lemeteil — reliure
Miguel-Angel Molina — peinture
Sébastien Montero — installation
Élise Parré — dessin, installation
& écriture
Edouard Prulhière — peinture

Assistant d'enseignement

Patrick Galais — photographie

Bibliothèque

Valentine Traverse

Technicien-nes pédagogiques

Manuel Lefebvre — volume, bois
Laura Pinel — volume, métal
Jim Queré — impression
Thibault Soyeux — multimédia
Jean-Sébastien Niel — fabrication
numérique

Professeur-es cours publics

Zoé Autin — céramique (adulte), décors
sur céramique (adulte)
Justine Bartczak — peinture (adulte),
techniques mixtes (adulte), atelier créatif
(enfant)s, prépa intensive (stage)
Alexandrine Bonicki — gravure (adulte)
Marc Hamandjian — peinture nature
morte (adulte), dessin – modèle vivant
(adulte), prépa
Freid Lachnowicz — modèle vivant
(adulte), BD (enfant), création numérique
(ado et +)

Les instances et l'engagement étudiant

Les étudiant-es participent aux instances de gouvernance de l'établissement
et élisent leurs représentant-es à chaque début d'année pour une durée d'un an.

Conseil d'administration (CA)

Le CA se réunit trois à quatre fois par an et règle par ses délibérations les grandes
orientations de l'école. Il prend des décisions concernant les questions budgétaires,
l'emploi et la vie administrative de l'école.

Le CA réunit des représentant-es des membres fondateurs de l'école : Métropole
de Rouen, Ville du Havre, Région Normandie, État. Vingt-deux participant-es,
dont des représentant-es des personnels administratifs, techniques et pédagogiques
et des étudiant-es élu-es, ainsi que des personnes qualifiées sont présent-es.

Conseil de la pédagogie et de la vie étudiante (CPVE)

Le CPVE débat des orientations pédagogiques de l'école, de l'organisation des
études et de la vie étudiante. Présidé par la directrice générale, le CPVE réunit des
représentant-es élu-es pour les étudiant-es, les professeur-es élu-es et les
technicien-nes pédagogiques, ainsi que les directrices des études.
Il est commun aux deux campus et se déroule deux fois par an.

Conseil de perfectionnement

Le conseil de perfectionnement permet de faire évoluer la pédagogie de manière
innovante et collaborative. Il se déroule une fois par an, par campus et par cycle.

Présidé par les directrices des études, le conseil de perfectionnement réunit
les secrétaires pédagogiques, les professeur-es coordinateur-rices, un-e professeur-e
désigné-e par la direction, les étudiant-es délégué-es, ainsi qu'une personnalité
extérieure à l'établissement choisie parmi les partenaires de l'école.

↑

Ateliers des étudiant·es, ateliers techniques, bibliothèques et espaces ressources

↑

Les ateliers des étudiant·es

Durant tout son cursus, chaque étudiant·e dispose d'un espace de travail dédié au sein d'un atelier partagé. Il constitue le cœur de l'école et permet à chaque étudiant·e de construire son savoir, d'expérimenter en autonomie. L'atelier est aussi un espace de vie, il s'organise chaque année par affinités entre les étudiant·es.

Vivre et travailler ensemble

Les ateliers de travail et les ateliers techniques sont des lieux collectifs où la collaboration, l'entraide et le respect mutuel entre les usager·ères sont attendus.

À son inscription, chaque étudiant·e signe un contrat de prêt d'espace d'atelier stipulant les conditions d'accès et d'utilisation des ateliers. Les étudiant·es s'engagent à maintenir collectivement leur espace de travail en bon état.

À la fin de l'année :

- les ateliers sont restitués dans leur état originel. Si besoin, les étudiant·es remettent en état collectivement les espaces.
- il appartient à chacun·e de vider intégralement ses atelier et casier (aucun matériel ni aucune production ne peuvent être entreposés d'une année à l'autre).

Pour rappel : fumer et consommer de l'alcool à l'intérieur de l'école sont interdits.

Les ateliers techniques

Chaque étudiant-e accède à l'ensemble des ateliers techniques et aux ressources des deux campus. Les ateliers techniques sont gérés par des technicien-nes responsables d'atelier, assisté-es par des étudiant-es tuteur-rices.

Chaque atelier dispose de ses propres horaires et organisations. Les étudiant-es doivent se renseigner sur ces modalités. Les règlements intérieurs spécifiques sont affichés dans chaque atelier et peuvent être consultés sur le site internet.

Achat de matériaux

Certains matériaux peuvent être achetés directement auprès de l'école : papier d'impression, typon, papier photo, bois, terre, etc. Les étudiant-es peuvent demander un bon de commande au responsable d'atelier concerné et effectuer le paiement auprès de la chargée d'accueil du campus.

Les photocopies sont à la charge de l'étudiant-e. Le règlement s'effectue avec la Léocarte. Pour cela, il est nécessaire d'avoir rechargé son compte Izly (informations sur son fonctionnement dans la rubrique Vie étudiante).

Règles générales de sécurité pour l'utilisation des ateliers techniques

Tenue adéquate : éviter les vêtements amples, cheveux longs attachés, chaussures fermées.

Les équipements de protection individuelle (EPI), les gants, lunettes, bouchons d'oreilles ou chaussures de sécurité sont obligatoires avec certaines machines.

Certaines techniques nécessitent des précautions de sécurité particulières, notamment l'utilisation des produits chimiques. Avant d'utiliser de nouveaux produits, renseignez-vous systématiquement auprès de la personne responsable de l'atelier pour connaître les conditions d'utilisation.

Interdiction stricte de fumer.

Interdiction d'utiliser les machines sans la présence d'une personne habilitée.

Certains travaux, nécessitant une quantité importante de matériaux ou une technicité particulière, ne peuvent être réalisés sans l'accord préalable du/de la professeur-e concerné-e et de la personne responsable d'atelier.

Le stockage des travaux en cours dans les ateliers techniques est interdit.

Toute demande d'utilisation d'outils en dehors de l'atelier technique doit faire l'objet d'une validation préalable.

CAMPUS LE HAVRE

Atelier bois

Équipement

- Combinés à bois (4 fonctions)
- Perceuse à colonne
- Scie à ruban
- Scie radiale
- Matériel portatif

L'atelier est accessible uniquement sur réservation en présence d'un-e étudiant-e tuteur-ric-e.

L'atelier est accessible pendant les horaires de présence du technicien atelier-bois.lh@esadhar.fr

Atelier fabrication numérique

Équipement

- Imprimantes 3D (résine et argile)
- Machines CNC
- Découpe laser
- Fraiseuse numérique
- Matériel pour objets électroniques interactifs (Arduino, etc.)

L'atelier est accessible pendant les horaires de présence du technicien fablab.lh@esadhar.fr

Atelier fabrication de livre

Équipement

- Cousoir
- Encolleuse (colle blanche)
- Plioir
- Perforeuse semi-automatique
- Raineuse
- Emporte-pièce
- Table à découper
- Agrafeuse semi-automatique, agrafes plates et à boucles
- Massicot semi-automatique et manuel

Livres d'artiste, revues, mémoires, catalogues, l'atelier de fabrication est le lieu de conception et de fabrication de divers projets éditoriaux. C'est aussi l'endroit où les étudiant-es peuvent acheter du papier.

L'atelier est accessible pendant les horaires de présence de la technicienne atelier-reliure.lh@esadhar.fr

Pôle impression

Équipement

Salle gravure

- Pointe-sèche
- Burin
- Eau-forte
- Aquatinte
- Trois presses taille-douce (dont une presse grand format 1,20 x 2,20 m)
- Deux petites presses à épreuves A3

Salle sérigraphie

- Insoleuse pour des tirages couleur en grand format (60 x 80 cm)
- Table d'impression avec aspiration
- Tables de tirages d'essais

Salle image

- Risographie deux couleurs
- Traceur (61 cm de laize)

L'atelier est accessible pendant les horaires de présence du/de la professeur-e et du technicien pédagogique.
atelier-impression.lh@esadhar.fr

Studio vidéo

Équipement

- Logiciels de montage vidéo, réalité virtuelle et traitement de l'image
- Casques de réalité virtuelle HTC vive
- Matériel de prise de vue (caméra, lampes Fresnel et LED, trépieds...)
- Fond vert Chroma key
- Microscope vidéo

Le studio est ouvert sur rendez-vous après validation du projet de l'étudiant-e. Il est accessible sur rendez-vous sur les horaires de présence du professeur de vidéo et de l'étudiant-e tuteur-ric(e) vidéo (atelier-video.lh@esadhar.fr).

Les étudiant-es de l'esadhar ont aussi accès à l'atelier vidéo de l'université du Havre (enregistrement son et régie vidéo). L'accès se fait après validation du projet auprès des professeur-es de l'esadhar.

stephane.trois-carres@esadhar.fr

L'encadrement est réalisé par les technicien-nes de l'université.

Laboratoire de photographie argentique

Les étudiant-es de l'esadhar ont accès au laboratoire de photographie argentique de l'université du Havre. L'accès se fait après validation du projet auprès de la professeure de photographie de l'esadhar
ilanit.illouz@esadhar.fr

L'encadrement est réalisé par les technicien-nes de l'université.

Le Garage

Programmation, électronique, dispositifs interactifs, intelligence artificielle, etc. : un atelier dédié aux pratiques intermédia.

Équipement

- Postes PC d'expérimentation sous Linux
- Matériel électronique (cartes Arduino, capteurs, etc.)
- Matériel son (contrôleurs midi, cartes son, moniteurs)
- Vidéoprojecteurs, écrans

L'atelier est accessible pendant les horaires de présence des professeurs et du technicien de fabrication numérique.

jean-noel.lafargue@esadhar.fr
bachir.soussi-chiadmi@esadhar.fr
fablab.lh@esadhar.fr

Primo studio et Editing Lab

Les salles informatiques et l'atelier intermédia sont en accès libre pour un travail en autonomie (hors plages réservées aux cours). Ils sont équipés d'ordinateurs Mac et Windows, dotés de logiciels libres et propriétaires (suite Adobe, création typographique, montage audio, etc.).

CAMPUS ROUEN

Pôle volume

Équipement

Atelier bois

- Dégauchisseuse-raboteuse
- Scie à ruban
- Toupie
- Combiné scie circulaire-toupie
- Perceuse à colonne
- Mortaiseuses à chaîne, à mèche
- Scie à format
- Matériel portatif : défonceuse, rabot électrique, visseuse-perceuse, scie circulaire, ponceuse à bandes, ponceuse rotative

Atelier métal

- Table de soudage
- Perceuse à colonne
- Scie à ruban
- Plieuse
- Rouleuse
- Disqueuses
- Postes de soudure MIG, à l'arc et TIG
- Découpeuse à plasma
- Guillotine (2 mm)
- Cintreuse
- Petite forge

fablab

- Fraiseuse numérique CNC
- Imprimantes 3D
- Scanner 3D
- Découpe laser
- Plot découpe
- Brodeuse électronique

Atelier céramique

- Four 1 000 l (jusqu'à 1 300 °C) et un four 250 l (jusqu'à 1 000 °C)
- Cabine d'émaillage

Les ateliers bois, métal et fabrication numérique proposent des initiations aux étudiant-es du premier cycle

et accompagnent globalement les projets étudiants. Ils sont accessibles sur rendez-vous du lundi au vendredi de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h 15 auprès du responsable du pôle volume (manuel.lefebvre@esadhar.fr) et de la technicienne métal (laura.pinel@esadhar.fr).

L'atelier céramique est accessible sur inscription auprès des étudiant-es tuteur-ric(e)s.

Les matériaux et consommables sont à la charge des étudiant-es.

Pôle impression

Équipement

Atelier gravure

- Deux presses taille-douce (grand format et moyen format) qui ouvrent la possibilité de faire des tirages 160 × 120 cm ou 130 × 60 cm
- Eau-forte
- Aquatinte en morsure chimique
- Pointe-sèche, burin

Atelier lithographie

- Tirage sur pierre ou plaque d'aluminium
- Presse litho
- Petite presse à épreuves A3

Atelier sérigraphie

- Châssis d'insolation 160 × 120 cm
- Insoleuse UV
- Table d'impression avec aspiration
- Tables de tirages d'essais
- Écrans, encres, racles, meuble-séchoir, etc.

Atelier héliogravure

- Châssis d'insolation 160 × 120 cm
- Imprimante jet d'encre
- Deux presses taille-douce
- Différents produits chimiques et solvants : encres, rouleaux, papiers

Impression numérique

- Traceur (110 cm de laize)

Atelier reliure

- Perforeuse semi-automatique
- Raineuse
- Machine à reliure spirale - disponible dans l'atelier multimédia
- Cisaille
- Massicot manuel

L'atelier reliure est accessible le lundi de 9 h à 12 h et de 14 h à 18 h sur rendez-vous auprès de la professeure de reliure (anne.lemeteil@esadhar.fr).

Pôle image et son

Équipement

Studio de prise de vue

- Fond permettant prises de vues en lumière flash ou continue
- Fond vert
- Éclairages tungstène
- Appareils photos argentique et numérique, du 24 × 36 à la chambre 4 × 5 en passant par le 6 × 6 pouces.

Laboratoire photographie argentique noir et blanc

- Agrandisseurs pour tous formats

Studio de production audiovisuelle

- Ordinateurs Mac, logiciels : Logic Pro x, Adobe première
- Cartes son et système audio (enceintes, table de mixage, cabine son)
- Claviers maîtres
- Synthétiseur Minimoog Voyager
- Caméra 4K avec pied vidéo
- Perche et micro Rode
- Matériel de prise de son analogique et numérique

Le studio de prise de vue et le laboratoire photographique sont accessibles du lundi au vendredi de 8 h 30 à 17 h 15 sur rendez-vous auprès de l'assistant d'enseignement (patrick.galais@esadhar.fr) et du technicien (thibault.soyeux@esadhar.fr).

Les produits chimiques de développement photographique sont fournis par l'école, le papier est à la charge des étudiant-es.

Atelier multimédia

Équipement

- Ordinateurs Mac et PC dotés de logiciels de traitement des images et du dessin, édition
- Scanner Epson
- Tablette graphique WACOM Cintiq 22 HD
- Massicot

Accès libre (hors plages réservées aux cours) du lundi au vendredi de 8 h 30 à 17 h 15.

Les bibliothèques

Les deux bibliothèques de l'ésadhar abritent plus de 20 000 documents : imprimés (monographies, livres d'artistes, catalogues d'exposition, essais), documents audiovisuels (CD audio, DVD) et périodiques (revues d'art et de graphisme françaises et internationales).

Le fonds documentaire s'enrichit en lien avec l'actualité artistique, les enseignements dispensés et l'ensemble de la programmation culturelle de l'établissement. Dans ces centres de ressource documentaire d'art et de design, les étudiant-es sont formé-es à la recherche bibliographique et sont invité-es à participer à différents groupes de lecture sur des sujets en lien avec l'actualité de l'école. Le fonds documentaire de l'école est enrichi tous les ans par l'archivage des mémoires de DNSEP.

Conditions d'accès et de prêt

La consultation et le travail sur place sont ouverts à tous·tes. Le prêt est réservé aux étudiant-es, aux élèves des cours publics, ainsi qu'à toute personne justifiant d'un travail de recherche auprès des bibliothécaires.

Les étudiant-es ont également accès à un vaste réseau de ressources :

- La Base Spécialisée en Art et Design (BSAD) permet de retrouver des références d'articles de revues spécialisées en art et design.
- Accès libre aux bibliothèques universitaires du Havre et de Rouen (documents consultables sur place uniquement).

Au Havre, la BU centrale est située sur le site Lebon de l'Université du Havre, en face de l'ésadhar. Plus d'informations [ici](#).

À Rouen, la BU Lettres, SHS, STAPS et Sciences est située rue Lavoisier, bâtiment 9, 76821 Mont-Saint-Aignan. Plus d'informations [ici](#).

→ Accès libre et gratuit dans les bibliothèques municipales [Ville du Havre](#) [Ville de Rouen](#)

Bibliothèque campus Le Havre

Les modalités de prêt, de réservation et de retour sont fixées par le réseau municipal de lecture publique. L'inscription permet d'emprunter dix documents au maximum pendant un mois.

Le catalogue de la bibliothèque de l'ésadhar, intégré à celui de la bibliothèque Oscar Niemeyer et du réseau des bibliothèques du Havre, est accessible [ici](#).

La bibliothèque est ouverte pendant les périodes scolaires du lundi au vendredi de 9 h à 12 h et de 14 h à 18 h.

Contact

bibliotheque.lh@esadhar.fr
02 35 71 90 49

Bibliothèque campus Rouen

L'inscription permet d'emprunter quatre documents au maximum pendant un mois. Un renouvellement de deux semaines peut être accordé s'il est sollicité avant tout retard.

Seule une partie du catalogue est consultable en ligne. Une recherche préalable sur place est recommandée.

La bibliothèque est ouverte pendant les périodes scolaires du lundi au jeudi de 9 h à 12 h 30 et de 13 h 30 à 17 h.

Contact

bibliotheque.rouen@esadhar.fr
02 35 71 90 49

Espaces ressources

Les magasins de prêt

Sur chaque campus, un service de prêt de matériel technique et de mobilier est mis à disposition des étudiant-es.

Type de matériel disponible

Vidéoprojecteurs, écrans, moniteurs, caméras, appareils photographiques, matériel son et audiovisuel, table, présentoir, socle, etc.

Le matériel prêté est sous la responsabilité de l'étudiant-e (lors d'éventuelles dégradations, les coûts de réparation ou de remplacement sont à sa charge).

À noter : lors des bilans et des diplômes, le matériel est à réserver une semaine à l'avance. Les horaires de fonctionnement sont affichés sur la porte des magasins.

Les récupérathèques

Les récupérathèques sont des espaces autonomes et coopératifs, ouverts à tous-tes les étudiant-es et dédiés à l'échange de matériaux de réemploi. Elles leur permettent d'accéder à de nombreux matériaux tout en favorisant l'économie circulaire et solidaire. Les récupérathèques disposent de leur propre système de monnaie que les étudiant-es peuvent obtenir : en adhérant, en faisant des dons de matériaux, ou en rendant des services (permanences, événements...). L'échange de matériaux contre la monnaie s'évalue en fonction de la quantité, de la qualité, de l'état et du type de matériaux donnés. Des permanences sont assurées pendant la semaine.

L'ésadhar est membre de la Fédération des récupérathèques, regroupant un ensemble de récupérathèques déployées dans les écoles d'art, en France et en Europe.

Vie étudiante

Boîte à outils étudiante

Statut étudiant·e et Léocarte

La Léocarte est une carte multiservice pour les étudiant·es en Normandie délivrée lors de l'inscription administrative. Elle permet d'accéder aux services de restauration du Crous et aux photocopieurs de l'école. Pour utiliser ces services, il faut charger de l'argent sur son **compte Izly**.

Démarches et renseignements (activer son compte, le recharger...) [ici](#).
tristan.poire@esadhar.fr

La Léocarte est un justificatif officiel de votre statut étudiant européen. En cas de perte ou de vol : merci de contacter le service informatique afin de la désactiver. La réédition d'une carte coûte 15 euros.

Se connecter et communiquer

Chaque étudiant·e dispose d'un identifiant esadhar unique lui permettant de :

- se connecter aux postes informatiques de l'école
- accéder à sa boîte e-mail
- accéder à son compte Taïga
- accéder à la version en ligne de Microsoft 365

L'identifiant se compose comme suit : prenom.nom@esadhar.fr

En cas de perte du mot de passe, il est possible de le réinitialiser en accédant à [cette adresse](#).

Toutes les communications liées à l'activité de l'école se font par la messagerie @esadhar.fr. L'accès aux e-mails se fait via Outlook (une application mobile est disponible). Il est possible de rediriger cette adresse vers une messagerie personnelle (à la propre initiative de chacun·e).

Il appartient à chacun·e de consulter régulièrement ses messages et d'y répondre lorsque nécessaire.

Les listes de diffusion servent à transmettre des informations dans le cadre des études et doivent être utilisées aux fins de fonctionnement général de l'établissement. Dans une approche éconumérique, nous invitons les étudiant·es à une utilisation raisonnée des listes de diffusion.

Les étudiant·es ont accès à la version en ligne de Microsoft 365 (Word, Teams, Excel, OneDrive, SharePoint, etc.) en se connectant avec leur identifiant esadhar.

Contact du responsable informatique

informatique@esadhar.fr

À son arrivée, chaque étudiant·e signe la charte informatique. Elle est consultable sur le site internet.

Extraits

- l'identifiant unique ésadhar est strictement nominatif;
- l'accès aux postes informatiques est soumis à l'utilisation du compte utilisateur nominatif, il est donc important de se déconnecter ou de verrouiller sa session lorsque l'on quitte un poste;
- chacun-e s'engage à ne pas modifier la configuration du matériel ou d'installer de nouveaux logiciels sans l'accord préalable des personnes habilitées;
- l'étudiant-e est conscient-e de l'obligation de respecter les réglementations légales en matière de protection des données;
- chaque étudiant-e dispose des droits d'accès, de rectification, de limitation et de portabilité de ses données. Pour joindre le délégué à la protection des données (DPO): dpo@esadhar.fr

Taïga

La plateforme Taïga est l'espace de la pédagogie et permet de :

- finaliser l'inscription administrative en début d'année;
- faire l'inscription pédagogique (s'inscrire aux cours souhaités);
- accéder aux relevés de notes;
- télécharger le certificat de scolarité, l'attestation d'affiliation au régime de sécurité sociale et la quittance de paiement des frais d'inscription.

La plateforme est accessible à [cette adresse](#), en renseignant son identifiant ésadhar unique.

CVEC (Contribution de vie étudiante et de campus)

Les étudiant-es doivent s'acquitter de la CVEC qui est la contribution à la vie étudiante et de campus, cette démarche est obligatoire pour s'inscrire dans l'enseignement supérieur. Le montant de la CVEC est de 103 euros pour la rentrée 2024 – 2025.

La CVEC permet de développer des services et activités destinés au quotidien des étudiant-es: santé, accompagnement social, soutien aux initiatives étudiantes, pratique sportive, activités culturelles, et amélioration générale de l'accueil des étudiant-es.

Certain-es étudiant-es peuvent être exonéré-es de la CVEC

- les étudiant-es boursier-ères bénéficiant d'une bourse sur critère sociaux ou d'une allocation annuelle attribuée par le Crous ou une Région
- les réfugié-es
- les bénéficiaires de la protection subsidiaire
- les demandeurs d'asile disposant du droit de se maintenir sur le territoire

Les étudiant-es exonéré-es doivent obligatoirement fournir une attestation d'acquiescement de la CVEC avant leur inscription.

À noter que les étudiant-es en mobilité entrante à l'ésadhar ne sont pas concerné-es par l'acquiescement de la CVEC.

Couverture sociale

L'inscription administrative à l'ésadhar entraîne une affiliation automatique et gratuite à la Caisse primaire d'assurance maladie (CPAM).

Vous êtes donc rattaché-es à la sécurité sociale. Vous n'avez aucune démarche à faire. Vous ne changez plus de régime obligatoire d'assurance maladie pour le remboursement de vos frais de santé. Vous demeurez rattaché-e à votre régime de protection sociale actuel. Il s'agit généralement de celui de vos parents, sauf si vous exercez une activité professionnelle qui vous fait dépendre d'un autre régime (régime général, régime agricole, régimes spéciaux). Vous avez la qualité d'assuré-e dès l'âge de 18 ans.

Pour l'Assurance Maladie, vous n'êtes plus ayant droit, vous devenez assuré-e: vous gérez l'administration de votre santé et vous n'êtes plus rattaché-e à vos parents (ou représentant légal). Avant 18 ans, vous bénéficiez généralement du remboursement de vos frais de santé en tant qu'ayant-droit de l'un au moins de vos parents (ou représentant légal).

<https://www.ameli.fr/>

Pour les étudiant-es étranger-ères non inscrit-es en études supérieures l'année précédant leur inscription à l'ésadhar, il est obligatoire de se préaffilier [ici](#).

Complémentaire santé / mutuelle

En complément des remboursements de l'assurance maladie, les étudiant-es peuvent souscrire à une complémentaire santé. Plusieurs options sont possibles, l'adhésion à: une mutuelle étudiante, celle des parents de l'étudiant-e ou une

autre assurance complémentaire. Selon leurs ressources et leurs situations sociales, les étudiant-es peuvent solliciter la Complémentaire santé solidaire (C2S).

Plus de renseignements sur les [conditions d'attributions](#).

Assurance de responsabilité civile

L'assurance de responsabilité civile couvre les dommages matériels ou corporels de l'étudiant-e en cas d'incident.

Une attestation de responsabilité civile est obligatoirement fournie au moment de l'inscription administrative. Cette attestation peut être soit incluse dans des assurances parentales soit incluse dans des mutuelles étudiantes.

Restauration

Sur le campus Rouen, un espace de restauration (micro-ondes, tables, cuisine, frigo) est disponible pour l'ensemble des étudiant-es. À proximité de l'école se trouvent un supermarché, une boulangerie et une pizzeria.

Sur le campus Le Havre, une cafétéria (Le Moulin) créée et autogérée par les étudiante-s est en accès libre. Un [restaurant universitaire du Crous](#) se situe juste en face du campus. Boulangeries, supermarchés, restaurants se trouvent également à proximité.

Dispositifs d'accompagnement social

Crous (bourse et logement)

Une bourse nationale d'études peut être attribuée par le Crous aux étudiant-es sous réserve de remplir les conditions relatives aux ressources financières familiales.

Plus de renseignements [ici](#).

Crous – Le Havre

Adresse: 117, rue Casimir-Delavigne, 76600 Le Havre

02 35 19 74 74

Du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h 30 et de 13 h 30 à 16 h 15

Crous – Rouen

Adresse: 135, boulevard de l'Europe, 76100 Rouen

09 72 59 65 14

Du lundi au vendredi de 9 h à 12 h et de 13 h 30 à 16 h 30

Aides sociales (Caf, APL, AAH, etc.)

La Caisse d'allocations familiales (Caf) permet d'obtenir une aide personnelle au logement (APL) calculée en fonction de votre lieu de résidence, de la composition et des ressources de votre foyer. Elle est versée mensuellement soit au locataire bénéficiaire soit directement au bailleur.

Une simulation APL permet d'estimer le montant auquel vous avez droit directement en ligne.

D'autres dispositifs d'aide concernant la location (caution, prêt) existent via d'autres organismes: Locapass, Clé (Caution locative étudiante) et prêt étudiant.

Plus généralement, la Caf propose des aides selon différentes situations: vie personnelle, vie professionnelle, logement, handicap (AAH), etc. Un récapitulatif est disponible [ici](#).

Caf – Le Havre

207, chaussée du 24ème Territorial, 76600 Le Havre

Du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h 30 et de 13 h 30 à 16 h 30

09 69 37 32 30 (coût d'un appel local depuis un poste fixe)

Site web: [caf.fr](#)

Caf – Rouen

65, avenue Jean-Rondeaux, 76100 Rouen

Du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h 30 et de 13 h 30 à 16 h 30

09 69 37 32 30 (coût d'un appel local depuis un poste fixe)

Site web: [caf.fr](#)

Aides financières complémentaires

Les étudiante-s, boursier-ères ou non, peuvent solliciter:

– l'Aide spécifique allocation annuelle culture (ASAAC) est à destination des étudiant-es non éligibles aux bourses sur critères sociaux. Les critères d'éligibilité incluent: l'autonomie financière, la rupture familiale, la reprise d'études après 28 ans;

– l'Aide spécifique ponctuelle du Crous (ASP) s'adresse aux étudiant-es confronté-es à des difficultés imprévues, qui remettent en cause la réussite de leurs études. Elle vise à apporter un soutien rapide en cas de dépenses urgentes, comme des frais de santé, des accidents ou des besoins essentiels. Cette aide temporaire est accordée après examen d'un dossier par le service social du Crous et peut être renouvelée si les problèmes persistent. Pour solliciter cette aide, les étudiant-es doivent s'adresser au service social de leur Crous.

– Des bourses d'études en formation artistiques permettent à des étudiant-es de financer leurs mobilités sortantes selon les pays. Par exemple, l'OFAJ (office franco-allemand pour la jeunesse) a un programme de financement des mobilités sortantes en Allemagne à destination d'étudiant-es en école de beaux-arts. Plus de renseignements [ici](#).

Et en Normandie spécifiquement:

– Atouts Normandie est une aide à destination des jeunes normands âgés de 15 à 25 ans, qui permet de financer les loisirs, la formation ou encore des projets personnels. Plus de renseignements [ici](#);

– le Pass Monde est un dispositif de soutien à la mobilité internationale qui peut être sollicité dans le cadre d'études supérieures ou de parcours de formation (plus de renseignements [ici](#));

– un récapitulatif des aides en Normandie à destination des 15-25 ans englobant culture, sport, citoyenneté, transport, mobilité, formation, peut être consulté [ici](#).

Services de santé

Numéros d'urgence Secours

Samu: 15
Urgences médicales: 116-117
Police: 17
Pompiers: 18
Appel d'urgence européen: 112
Appel d'urgence pour personnes
sourdes et malentendantes: 114
Centre antipoison: 02 41 48 21 21

Services de santé Urgences médicales Rouen

**Centre hospitalier universitaire
Urgences adultes Charles-Nicolle**
37, boulevard Gambetta,
76000 Rouen
02 32 88 82 51

Urgences adultes Saint-Julien
02 32 88 65 65
2, rue Guillaume-Lecointe,
76140 Le Petit-Quevilly

Urgences médicales Le Havre

Hôpital Flaubert
55 bis, rue Gustave-Flaubert,
76600 Le Havre
02 32 73 32 32

Hôpital Jacques-Monod
29, avenue Pierre-Mendès-France,
76290 Montivilliers
02 32 73 34 16

Clinique des Ormeaux
36, rue Marceau,
76600 Le Havre
02 32 74 32 74



Soins : suivis et consultations santé, psychologiques, addictions, préventions, informations, orientations... Qare

Qare est un service de télé médecine gratuit et sans avance de frais, dont bénéficient tous-tes les étudiant-es de l'ésadhar. Pour pouvoir s'inscrire les étudiant-es reçoivent un e-mail d'activation de compte en début d'année.

Attention, ne pas tenter de s'inscrire avant réception de l'e-mail d'activation (sinon vous ne pourrez pas bénéficier de la totale gratuité des frais de santé)!

- Plus de cinquante spécialités disponibles (médecins généralistes, psychiatres, gynécologues...)
- Médecins disponibles en téléconsultation de 6 h à 23 h, 7j/7

En plus du service Qare, d'autres structures de soins sont accessibles aux étudiant-es :

Dispositif Santé Psy étudiant

Les étudiante-s peuvent bénéficier de huit séances gratuites avec un psychologue. Ces séances sont cumulables avec celles proposées par le programme Mon soutien psy.

Renseignements
Rendez-vous

CASP – Centre d'accueil et de soins psychiatriques – Rouen

Le CASP assure des consultations médicopsychologiques et sociales. L'accueil est sans rendez-vous ou sur rendez-vous dans les 24 à 48 h.

3, place de l'Église-Saint-Gervais,
76000 Rouen

Du lundi au vendredi de 9 h à 17 h
02 35 98 01 05

Hôpital Pierre-Janet Unité d'accueil et de crise Le Havre

L'Unité d'accueil et de crise offre la possibilité de rencontrer dans l'urgence un psychiatre de garde tous les jours de l'année, 24 h / 24.

47, rue de Tourneville,
76600 Le Havre
02 32 73 39 40

Le Planning familial

Information, écoute et orientation de toutes les personnes ayant des questions sur l'IVG, la contraception, les sexualités.

Appels anonymes et gratuits
0800 08 11 11

Fil Santé Jeunes

Répond aux questions de santé physique, mentale et sociale.

0 800 235 236

Pour les 12-25 ans, anonyme et gratuit, tous les jours de 9 h à 23 h

Le Refuge

**Homophobie, transphobie, etc.
Agir contre l'isolement des jeunes.**

Ligne d'urgence 24/24h, 7j/7
06 31 59 69 50
contact@le-refuge.org
www.le-refuge.org

Autres adresses utiles

Logement étudiant hors Crous AHLÆT – Le Havre

AHLÆT est une association havraise qui met en relation les propriétaires avec les étudiant-es des établissements d'enseignement supérieur. Service gratuit.

Logeo Seine Le Havre & Rouen

Logeo Seine est un service qui permet de trouver une colocation clés en main à bas prix et sans frais d'agence à destination des étudiant-es en Normandie.

139, Cours de la République,
76600 Le Havre
Du lundi au vendredi de 8 h 30
à 12 h et de 13 h 30 à 17 h
02 78 34 11 11
E-mail: coloc@logeo.fr

Partageons un Havre Le Havre

Le logement intergénérationnel
09 79 71 48 98
E-mail:
contact@partageonsunhavre.org

Le CLHAJ 76 Le Havre et Rouen

Le CLHAJ 76 (Comité pour le logement et l'habitat des jeunes de Seine-Maritime) est une association qui conseille et propose des logements aux jeunes

de 16 à 30 ans qu'importent leur situation sociale, professionnelle et familiale.

02 35 19 69 76

La Carte des colocs – Le Havre et Rouen

Service gratuit qui permet de trouver une colocation dans la ville souhaitée. Le site permet d'être mis en contact avec les propriétaires ou l'agence.

Les résidences étudiantes privées au Havre

- Résidence [Cosy&Study](#)
- Résidence [Twenty Campus](#)
- Résidence [Student Factory](#)

Les résidences étudiantes privées à Rouen

- [Neoresid](#)
- [Gambetta et Corneille](#)
- [Mascf](#)

Jobs étudiants

Vous pouvez candidater aux offres d'emploi proposées

- par l'école (mission, service civique, tutorat, etc.)
- par les partenaires culturels de l'ésadhar (médiation, accueil pour des spectacles, etc.)
- sur d'autres sites permettant de cibler les offres d'emplois en Normandie: [Infos jeunes Normandie](#), [Plateforme Jobaviz du Crous](#), [ProfilCulture](#)

Égalité, diversité et prévention des discriminations

Victime ou témoin de harcèlement ? Signalez-le ! Réagissons tous-tes ensemble !

Au sein de l'École Supérieure d'Art et Design Le Havre-Rouen, le respect des personnes est un principe fondamental. L'ésadhar s'engage à construire un environnement d'études et de travail respectueux du bien-être de tous-tes, basé sur les valeurs d'égalité, de parité et de mixité. Ces principes fondamentaux se traduisent par la lutte contre les exclusions et les violences sous toutes leurs formes, notamment à l'égard de l'orientation sexuelle, de l'identité de genre ou d'un handicap.

L'ésadhar met en place un dispositif d'information, de sensibilisation, de mobilisation et de formation en direction de tous-tes les étudiante-s et personnels de l'établissement pour lutter efficacement contre les discriminations.

Plus d'informations:
[Plaquette d'information ésadhar](#)
L'ésadhar est signataires de la [charte de l'ANdÉA](#) contre les discriminations.

Référentes handicap / discriminations / harcèlement

Contactez la direction des études
Campus Le Havre
liza.petiteau@esadhar.fr

Campus Rouen
marie-jose.ourtilane@esadhar.fr

Contactez la cellule d'écoute
Campus Le Havre
emmanuelle.lepeltier@esadhar.fr
francois.desnoyers@esadhar.fr
diane.chevallier@esadhar.fr

Campus Rouen
beatrice.lussol@esadhar.fr
dominique.de-beir@esadhar.fr
virginie.bobin@esadhar.fr
sophie.desmet@esadhar.fr
emmanuel.blondel@esadhar.fr
jim.quere@esadhar.fr

Changement du prénom d'usage et reconnaissance du prénom d'usage

En 2019, le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche (MESR) a mis en place des initiatives visant à lutter contre les violences et les discriminations fondées notamment sur l'orientation sexuelle et l'identité de genre. Dans ce cadre, les personnes étudiantes peuvent demander la reconnaissance d'un prénom d'usage différent de leur prénom figurant à l'état civil, sans qu'une modification préalable de l'état civil soit nécessaire.

La demande repose sur une déclaration sur l'honneur. L'ésadhar met à disposition sur son site internet un formulaire papier à compléter et à signer par la personne étudiante, à remettre au service pédagogique.

Engagement étudiant

L'ésadhar encourage l'engagement et les projets étudiants.

S'engager dans les instances

Les élections ont lieu en début d'année. Pour participer aux instances de l'école, vous pouvez :

- être élu-e au Conseil d'administration (un-e étudiant-e par campus)
- être élu-e au Conseil de la pédagogie et de la vie étudiante (deux étudiant-es par campus)
- être délégué-e d'année (présent-e au Conseil de perfectionnement)

Pour plus de renseignements sur les procédures, contacter le service pédagogique.

S'engager dans les réseaux des écoles d'art

L'ésadhar est membre de plusieurs réseaux fédérant les écoles d'art, dont :

- l'ANdÉA (Association nationale des écoles supérieures d'art et design publiques)
- l'ELIA (European League of Institutes of the Arts)

Ces réseaux permettent la bonne circulation des informations et portent une voix plus forte et unie sur les enjeux actuels des écoles d'art en France et en Europe.

Les étudiant-es peuvent prendre part aux activités de l'ANdÉA en :

- étant élu-es (l'élection se déroule en octobre) et ainsi représenter une voix étudiante

- se portant candidat-es pour siéger au conseil d'administration

S'engager pour transmettre : le tutorat

Le tutorat offre la possibilité à chacune de transmettre savoirs et compétences spécifiques à d'autres étudiant-es. L'engagement repose sur quatre heures hebdomadaires rémunérées sur un total de vingt-huit semaines.

La répartition des permanences se fait en accord avec la direction des études de chaque campus.

Renseignements

Campus Le Havre
liza.petiteau@esadhar.fr

Campus Rouen
marie-jose.ourtilane@esadhar.fr

Initiatives étudiantes Les BDE

Les deux campus disposent d'un bureau des étudiant-es (BDE). Les BDE sont des associations loi 1901 où les membres sont élu-es une fois par an. Ils reposent sur l'engagement et l'initiative des étudiant-es. À l'écoute des étudiant-es et passerelle potentielle avec d'autres interlocuteur-rices, le BDE crée du lien, promeut les travaux des étudiant-es et participe à l'animation de la vie de campus. Son rôle est de proposer des événements, expositions, repas, soirées et d'élaborer des projets améliorant la vie de campus.

BDE Le Havre

le Gabarit graphique
(legabaritgraphique@outlook.com)

BDE Rouen

Dissidence Technique
(dissidence.technique@gmail.com)

Le Moulin — Le Havre

Le Moulin est la cafétéria du campus Le Havre. Pensé et conçu par les étudiant-es du parcours Environnements et Situations Publiques accompagnés de leurs professeur-es, cet espace est envisagé comme un outil de recherche autour de la convivialité et de la nourriture.

Les récupérathèques

Les récupérathèques des deux campus sont des espaces autonomes et coopératifs dédiés à l'échange de matériaux de réemploi. Créées à l'initiative des étudiant-es, elles sont autogérées. Les équipes sont constituées à chaque début d'année.

Pour participer et s'engager, contacter

pedagogie.lh@esadhar.fr
pedagogie.rouen@esadhar.fr

L'organisation des études

L'organisation des études à l'ésadhar est régie par le décret n°88-1033 du 10 novembre 1988 portant sur l'organisation de l'enseignement des arts plastiques dans les écoles nationales, régionales et municipales d'art habilitées par le ministre de la Culture, par les arrêtés du 16 juillet 2013 et du 9 juillet 2021 portant sur l'organisation de l'enseignement supérieur d'arts plastiques dans les établissements d'enseignement supérieur délivrant des diplômes et par le règlement des études de l'École (en annexe).

Les études en art et en design se déploient en deux cycles. Le cycle 1 composé de six semestres est sanctionné par le Diplôme National d'Art (DNA) valant grade de licence. Le cycle 2, composé de quatre semestres, est sanctionné par le Diplôme National Supérieur d'Expression Plastique (DNSEP) valant grade de master.

L'objectif du premier cycle est l'acquisition d'outils pratiques et théoriques fondamentaux en vue de la construction d'un début de parcours personnel dans le champ de la création contemporaine.

Le deuxième cycle est organisé autour de l'approfondissement des acquis du premier cycle. L'étudiant-e est capable d'affirmer un positionnement artistique singulier, à la fois bâti sur la maîtrise d'outils et de méthodes adaptés à son projet personnel, et soutenu par un socle de références exigeantes.

Unités d'enseignements

Chaque semestre se compose de trois unités d'enseignements (UE) qui regroupent des cours, ateliers de recherche et création (arc), studios, séminaires et workshops. Dans le cadre du système d'enseignement supérieur européen initié par le processus de Bologne (qui assure une transparence et une lisibilité claire de tous les diplômes européens d'enseignement supérieur et facilite les échanges entre établissements), les unités d'enseignements sont validées par des « crédits européens », désignés sous le terme d'ECTS (European Credits Transfer System).

Cycle 1

Année 1 ART et DESIGN GRAPHIQUE ET INTERACTIVITÉ

Unités d'enseignements	Semestre 1	Semestre 2
Initiation aux techniques et aux pratiques artistiques	18	16
Histoire, théorie des arts et langue étrangère	10	10
Bilan du travail plastique et théorique	2	4
Crédits	30 crédits	30 crédits

L'ensemble des 60 crédits est nécessaire pour le passage en deuxième année.

Année 2 ART et DESIGN GRAPHIQUE ET INTERACTIVITÉ

Unités d'enseignements	Semestre 3	Semestre 4
Méthodologie, techniques et mises en œuvre	16	14
Histoire, théorie des arts et langue étrangère	8	8
Recherches et expérimentations	2	4
Bilan	4	4
Crédits	30 crédits	30 crédits

Année 3 ART et DESIGN GRAPHIQUE ET INTERACTIVITÉ

Unités d'enseignements	Semestre 5	Semestre 6
Méthodologie, techniques et mises en œuvre	12	4
Histoire, théorie des arts et langue étrangère	8	5
Recherches personnelles plastiques	6	4
Bilan (semestre 5) et diplôme (semestre 6)	4	15
Stage		2
Crédits	30 crédits	30 crédits

Durant le cycle 1, le stage peut avoir lieu sur plusieurs périodes :

– à la fin du semestre 3

– au cours du semestre 4, 5 ou 6

Les crédits de stage sont attribués jusqu'à la fin du semestre 6 pour les étudiant-es qui l'effectueraient après leur diplôme.

Cycle 2

Année 4

Unités d'enseignements	Semestre 7	Semestre 8
Projet plastique Prospective, méthodologie, production	20	20
Initiation à la recherche Suivi du mémoire, philosophie, histoire des arts	9	9
Langue étrangère	1	1
Crédits	30 crédits	30 crédits

Année 5

Unités d'enseignements	Semestre 9	Semestre 10
Mise en forme du projet personnel	10	
Méthodologie de la recherche	20	Soutenance: 5
Épreuves du diplôme		Travail plastique: 25
Crédits	30 crédits	30 crédits

L'organisation administrative des études

Les coordinatrices et coordinateurs d'année

Chaque année est placée sous la responsabilité d'un-e professeur-e coordinateur-ric. Relais entre les étudiant-es, l'administration et les autres professeur-es, les coordinateur-ric-es créent une relation privilégiée et un rapport de confiance avec les étudiant-es en veillant à la place de chacun-e. Les coordinateur-ric-es instaurent une dynamique de groupe au sein de la promotion et ont un rôle de référent-es dans l'organisation pédagogique afin de :

- assurer l'accueil des étudiant-es lors de la prérentrée, de veiller aux conditions matérielles de travail des étudiant-es et à leur bonne installation dans leurs ateliers
- organiser l'élection du-de la délégué-e des étudiant-es de l'année et de communiquer les résultats à l'administration et au secrétariat pédagogique
- effectuer le suivi du relevé de notes selon les critères ECTS et de participer à la commission d'attribution des crédits à chacun des semestres
- établir un calendrier de rattrapage des notes et crédits, à la suite de la commission semestrielle d'attribution des crédits
- travailler en étroite relation avec la direction des études et d'évoquer avec elle des difficultés éventuelles rencontrées par l'étudiant-e (absences, problèmes de santé, situation personnelle...) ou par le groupe
- constituer les jurys de bilans et proposer des personnalités à même de composer les jurys de diplômes
- assurer la bonne tenue des ateliers des étudiant-es de son année (rangement, propreté, respect des règles sanitaires et écologiques, etc.)
- effectuer le suivi du travail personnel de chaque étudiant-e
- veiller à l'assiduité des étudiant-es à l'ensemble des cours ou ateliers

Les délégué-es d'année

En début d'année, les étudiant-es désignent les deux délégué-es qui assureront le lien entre les étudiant-es, l'équipe pédagogique et l'administration de l'école. Parmi ces délégué-es, certain-es sont élu-es pour participer aux instances pédagogiques et de gouvernance de l'école.

L'obtention des crédits et la validation des semestres

Chaque semestre, les étudiant-es acquièrent des crédits ECTS nécessaires au passage en année supérieure. Les ECTS facilitent la mobilité étudiante en permettant le transfert des acquis des étudiant-es d'un établissement européen à l'autre. Un ECTS est insécable. Pour valider une unité d'enseignement (UE), les étudiant-es doivent avoir obtenu la moyenne de la somme d'une UE, faute de quoi il y a nécessairement rattrapage. Pour valider un semestre, l'étudiant-e doit avoir validé 30 crédits.

Les modalités d'évaluation

Elle sont définies pour chaque module qui compose les unités d'enseignement et spécifiées dans chaque fiche de cours. Un bilan, qui fait état du travail global de l'étudiant, à lieu à la fin de chaque semestre. Ce bilan auquel assiste un collègue composé du de la coordinateur-riche et de deux autres professeur-es est une présentation sous forme d'accrochage des travaux réalisés pendant le semestre.

Le conseil semestriel d'attribution des crédits

Il a pour mission de vérifier, en fin de semestre, que chaque étudiant-e a bien la moyenne dans chaque unité d'enseignement. Il valide tous les crédits requis, et permet l'inscription dans le semestre supérieur. Il se compose des coordinateur-rices, des directrices des études et des secrétaires pédagogiques.

L'étudiant-e n'ayant pas obtenu l'intégralité de ses 30 crédits se voit donner la possibilité de rattraper les ECTS qui lui manquent avant le semestre suivant.

Voir le détail dans le « Règlement des études », téléchargeable sur le site internet de l'ésadhar.

La commission de mobilité interne

Les étudiant-es souhaitant changer d'option doivent en informer leur professeur-e coordinateur-riche et présenter un dossier devant la commission de mobilité interne.

Il est à noter qu'en cas d'échec en première année, l'étudiant-e n'est pas autorisé-e à redoubler dans une autre option.

La commission de passage

L'admission en quatrième année n'est pas automatique. Tout étudiant-e de 3^e année souhaitant poursuivre en cycle 2 doit constituer un dossier de candidature.

Les dossiers sont à déposer en ligne sur le serveur de l'école.

L'admission est soumise à :

- l'obtention du DNA
- un avis favorable de la commission de passage

La commission de passage est composée des directrices des études, des secrétaires pédagogiques, des professeur-es coordinateur-rices et d'au moins un-e autre professeur-e du département concerné.

Les étudiant-es ayant obtenu leur DNA avec les félicitations sont automatiquement admis-es en second cycle.

Aménagement de scolarité

Les étudiant-es peuvent solliciter une dispense d'assiduité sous réserve de l'approbation des professeur-es concerné-es et de la direction des études. La demande doit être justifiée par la situation de l'étudiant-e (contrat de travail, certificat médical, etc.).

[Plus d'informations p.27](#)

Les stages

Les stages sont obligatoires dans le cursus :

- un stage minimum par cycle ;
- dans une structure culturelle, une entreprise, auprès d'un-e artiste, etc. ;
- de préférence pendant les vacances.

Cycle 1 : stage obligatoire de deux semaines minimum soit 70 heures, validé en troisième année mais conseillé dès la deuxième année.

Cycle 2 : stage obligatoire d'un mois minimum soit 140 heures, à effectuer avant fin juin de la qua-trième année.

Le stage doit se dérouler hors de l'école.

Pour un stage d'été, la convention doit être signée avant le 30 juin.

Les étudiant-es de 5^e année conservent leur statut jusqu'au 31 août : aucune convention ne peut dépasser cette date.

Un stage à l'étranger est possible, avec une éventuelle bourse Erasmus+ ; contacter le service international de l'ésadhar.

Convention de stage

Une convention de stage doit être établie avant le début du stage. Elle est signée en trois exemplaires par l'étudiant-e, le-la professeur-e coordinateur-riche qui valide le stage, le-la maître de stage qui reçoit le-la stagiaire, ainsi que la direction de l'ésadhar ou sa représentante.

Rapport de stage

Le rapport de stage est validé par le-la professeur-e coordinateur-riche d'année. Il peut être remis en version numérique ou papier. Il est évalué selon un barème commun portant sur la prise de recul de l'étudiant-e et la qualité de l'expression écrite. Ce barème figure dans le document « Plan pour rapport de stage », disponible sur le site de l'ésadhar. Informations complémentaires : <https://esadhar.fr/fr/>

La mobilité internationale

Elle est encouragée dès la deuxième année. Le séjour à l'étranger se fait dans le cadre d'un échange avec une école ou une université (un semestre ou une année), ou d'un stage (deux mois au minimum). Il concerne en priorité les étudiant-es des 2^e et 4^e années. Les modalités sont présentées dans la rubrique Relations internationales.

Les diplômes

Le Diplôme National d'Art (DNA)

Il sanctionne les trois années du cycle 1. Diplôme d'enseignement supérieur inscrit au RNCP niveau 6, il confère le grade de licence. L'inscription au passage du diplôme relève d'une décision de l'équipe pédagogique.

Les étudiant-es doivent avoir obtenu 165 crédits pour se présenter aux épreuves. L'obtention du DNA attribue 15 crédits supplémentaires, portant le total du cycle à 180 crédits.

Un-e candidat-e ne peut se présenter plus de deux fois. Le jury réunit trois membres : deux personnalités extérieures qualifiées et le-la professeur-e coordinateur-riche d'année. L'épreuve dure trente minutes et prend la forme d'un entretien autour d'un projet personnel, composé d'une sélection de travaux plastiques et d'une table de recherche. Les travaux plastiques, présentés sous forme d'accrochage, témoignent du positionnement artistique de l'étudiant-e. à l'issue de ces trois premières années.

Une table de recherche fait état des recherches qui accompagnent la réflexion et le développement du travail artistique de l'étudiant.

L'évaluation repose sur quatre critères, chacun noté sur 5 :

- présentation formelle et critique des travaux
- origine et évolution du projet
- inscription culturelle du travail
- qualité des réalisations

La moyenne de 10 permet d'obtenir le diplôme. Une mention peut être attribuée à partir de 14, et les félicitations du jury à partir de 16.

Le Diplôme National Supérieur d'Expression Plastique (DNSEP)

Le DNSEP valide les deux années du cycle 2. Diplôme d'enseignement supérieur inscrit au RNCP niveau 7, il confère le grade de master. Pour se présenter aux épreuves, les étudiant-es doivent avoir obtenu 90 crédits à l'issue du semestre 9, soit 270 crédits sur les deux cycles. Le DNSEP attribue 30 crédits supplémentaires, portant le total à 300 crédits. Nul-le ne peut se présenter plus de deux fois aux épreuves. Le jury du DNSEP comprend cinq membres : quatre personnalités qualifiées extérieures à l'établissement, dont un-e docteur-e, et le-la coordinateur-riche d'année. Le jury de soutenance du mémoire réunit le-la professeur-e référent-e de l'étudiant-e et l'une des personnalités qualifiées.

Le DNSEP comporte deux épreuves : la soutenance du mémoire, généralement en mars, et la présentation du projet plastique, généralement en juin.

La soutenance du mémoire dure vingt minutes. Elle donne lieu à un rapport écrit transmis au jury du diplôme. Le mémoire développe une réflexion critique à partir d'une problématique liée au projet plastique de l'étudiant-e.

La présentation du travail plastique dure quarante minutes, prend la forme d'un accrochage et est ouverte au public. Elle s'appuie sur un projet personnel mené durant les deux années de master, documenté et argumenté.

À l'issue de cette épreuve, le jury délibère sur l'attribution du DNSEP en tenant compte du rapport de soutenance. Il délivre 25 crédits pour le travail plastique et 5 crédits pour le mémoire.

L'évaluation repose sur quatre critères :

- présentation formelle et critique des travaux
- origine et évolution du projet
- inscription culturelle du travail : pertinence des références et diversité des connaissances
- qualité des réalisations

Chacun de ces critères est noté sur 5. Une moyenne de 10 est nécessaire pour l'obtention du diplôme. Une mention peut être attribuée à partir d'une note de 14. Les félicitations du jury sont données aux candidat-es dont la note atteint ou dépasse 16.

Aides aux diplômes

Une aide financière est apportée à l'ensemble des étudiant-es pour soutenir la présentation des diplômes. Pour plus de renseignements sur les modalités, contactez le secrétariat pédagogique.

Montants des aides à partir de 2024 – 2025 :

- DNA, 100 euros
- DNSEP, 150 euros
- création littéraire, 75 euros

La recherche

L'ésadhar contribue par ses nombreuses activités de recherche à ouvrir des pistes d'exploration pratique et critique dans le champ de l'art et du design. La recherche nourrit le parcours d'études en conjuguant l'expérimentation, la pratique artistique et la réflexion théorique. Il s'agit de faire de l'alliance entre forme et pensée un processus inédit passant par la conception, la production, la diffusion et la réception. La recherche en art invente à tout moment ses propres dispositifs au-delà des frontières disciplinaires. En étroite collaboration avec la pédagogie, les activités de recherche constituent un espace de travail et de réflexion qui occupe une place importante dans les formations proposées par l'ésadhar, notamment au niveau master.

L'unité de recherche ésadhar est référencée au sein du Répertoire national des structures de recherche du ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche.

Les différents groupes de recherche développent l'expérimentation à la jonction des techniques plastiques traditionnelles et des technologies du numérique ; les pratiques artistiques de cocréation et socialement engagées ; l'innovation dans les pratiques éditoriales ; les pratiques artisanales en lien avec les nouvelles matérialités.

L'école fait connaître ses travaux de recherche par des journées d'étude, expositions, rencontres et publications. La revue thématique annuelle ARD – Art Recherche Design propose des articles scientifiques et des formats de publications plus expérimentaux.

RADIAN

Le programme doctoral RADIAN allie étroitement recherche et création artistique. Il s'adresse à des candidat·es titulaires d'un diplôme de niveau master engagé·es par leur pratique sur la scène de la création contemporaine. Il repose sur un modèle innovant qui envisage la recherche en art, design graphique, création littéraire et architecture par la pratique et qui place l'œuvre et le processus de création au cœur du travail de doctorant·e, en dialogue avec une recherche académique.

Le doctorat RADIAN est porté depuis 2018 conjointement par l'ésadhar, l'école supérieure d'arts & médias de Caen / Cherbourg, l'École nationale supérieure d'architecture de Normandie et l'école doctorale 558 Normandie Humanités. Le programme doctoral RADIAN est soutenu par la Région Normandie et le ministère de la Culture.

Résidence de recherche en pratiques curatoriales

La résidence Grand'Mare est un programme de recherche curatoriale installé sur le campus de Rouen. Pendant un an, il permet à un·e curateur·rice d'expérimenter avec un groupe d'étudiant·es des pratiques de cocréation. À travers ce programme, l'ésadhar interroge les pratiques artistiques dans un contexte social et développer une approche consciente et éthique de l'engagement de l'artiste dans la cité. La résidence Grand'Mare est portée par l'ésadhar en partenariat avec C-E-A (association française des commissaires d'exposition) et le centre André-Malraux, avec le soutien de la DRAC Normandie, de la Ville de Rouen et de la Région Normandie.

La revue ard — art / recherche / design

ard est la revue annuelle de l'Unité de Recherche ésadhar Recherche. Elle s'articule en de deux parties. Une partie Théma, qui comme son nom l'indique constitue une spéculation, une exploration, une réflexion critique, un état des lieux répondant à une thématique avec appel à contributions adressée à des chercheurs et à des personnes qualifiées.

Une seconde partie appelée Varia, regroupe des publications diverses validées par un comité scientifique, de nos différents groupes de recherche, de professeurs et enfin de doctorants. La revue ard, antérieurement revue RADIAL a change de nom en 2024. Cinq numéros ont été publiés sous l'appellation RADIAL.

Les Groupes de Recherche

La Fronde

La Fronde est un groupe de recherche et de création sur des archives graphiques et typographiques féministes. En 2023 – 2024 ses activités ont été :
– Visite des archives La Contemporaine, Nanterre en février 2024 : étude des affiches féministes ou engagées du fonds. (8 étudiantes en Option Design graphique et interactivité, 2 professeurs)

– Publication du premier numéro du journal La Houle en septembre 2024. Ce numéro zéro est consacré à l'avortement et aux luttes garantissant son accès à toutes.

Le groupe de recherche est porté par : Sonia Da Rocha (créatrice de caractères et calligraphe, professeure à l'ésadhar) et Vanina Pinter (historienne du design graphique, professeure à l'ésadhar).

Art et design à l'épreuve de l'I.A

En tant que discipline scientifique, l'Intelligence artificielle a été fondée – ou en tout cas nommée – en 1956, mais elle s'appuyait sur plusieurs décennies de théorie et de pratique de l'informatique, de la cybernétique, de la psychologie et des sciences cognitives. Elle héritait aussi de deux millénaires d'intérêt philosophique pour le raisonnement et la logique mathématique. La fiction, que ce soit dans le registre des mythes, de l'expérience de pensée (Aristote s'interrogeait sur le devenir des esclaves et des maîtres dans un monde d'automatisation), ou de la science-fiction depuis le XIXe siècle, a-t-elle aussi largement anticipé les débats éthiques liés à l'usage de l'Intelligence artificielle et, plus largement, de l'automatisation.

L' international

L'ésadhar déploie une ouverture à l'international à travers un environnement d'étude multilingue, une équipe pédagogique composée de professeur-es internationaux-ales, de modules d'enseignements théoriques et pratiques qui se déroulent en anglais, des expositions et des projets transnationaux.

L'ésadhar est membre actif d'ELIA (European League of Institutes of the Arts), et participe à des événements internationaux et des projets de coopération qui contribuent à l'ouverture de l'école sur le monde.

L'ésadhar participe et anime EuroFabrique, un réseau interdisciplinaire composé de 58 écoles d'art européennes et 588 étudiant-es, des institutions culturelles et des partenaires politiques de 17 pays européens. Ce programme de travail et événement récurrent propose des formats éphémères d'échanges et de créations, des tables rondes, des *think camps*, des ateliers pratiques, des conférences, etc., dans différents pays européens. L'objectif est d'expérimenter « un vivre ensemble européen », d'interroger certains aspects de l'identité européenne ou ses problématiques actuelles, tels que le langage, l'hospitalité, la crise environnementale, le folklore ou la montée des extrêmes, dessinant collectivement les contours d'un nouvel imaginaire commun et permettant d'entamer un débat sur l'avenir de l'Europe. Depuis l'événement fondateur au Grand Palais à Paris en 2022, EuroFabrique essaime régulièrement des rendez-vous au travers l'Europe : à Cluj en Roumanie en mai 2023, à Chaumont avec le *design camp* en février 2024, et pendant la Biennale de Cerveira au Portugal, en septembre 2024, avec un *think camp*.

En 2024, 26 étudiant-es issu-es de trois écoles d'art et design européennes, dont les étudiant-es du DNSEP ESP à l'ésadhar, se sont réunis à l'ésadhar, campus du Havre, pour participer à un programme incluant conférences, visite et ateliers de pratique collective, autour de l'art dans l'espace public. En 2025, le lancement de STEP Strategies for Transformative Education for art in Public spaces, programme financé par Erasmus+ en partenariat avec l'Académie des Beaux-Arts de Bruxelles, Fontys School of Arts à Tilburg aux Pays-Bas, la Kunstuniversität de Linz en Autriche et l'Académie de Belas Artes à Porto au Portugal, permettra aux étudiant-es du parcours ESP de participer à une dynamique européenne pendant trois années.

L'ésadhar développe un réseau de plus d'une trentaine d'écoles et structures partenaires permettant aux étudiant-es et à l'équipe enseignante d'effectuer des séjours d'étude ou de formation dans le monde entier. Les étudiant-es ont la possibilité de partir en deuxième ou en quatrième année. L'ésadhar accueille aussi régulièrement des étudiant-es venu-es d'ailleurs.

Les partenariats universitaires

L'ésadhar développe régulièrement de nouveaux partenariats avec des établissements étrangers, soit par des accords Erasmus+, soit par des conventions bilatérales (hors Europe). Il existe de nombreuses possibilités d'échanges et si un-e étudiant-e souhaite faire un semestre d'étude dans un établissement non-partenaire l'ésadhar l'accompagne dans les démarches nécessaires.

Liste des établissements partenaires

(cette liste évolue quotidiennement, n'hésitez pas à contacter la pédagogie pour les mises à jour)

Allemagne

- Nürnberg, Akademie der Bildenden Künste
- Karlsruhe, Staatliche Akademie der Bildenden Künste
- Saarbrücken, Hochschule für Bildenden Künste
- Köln, Cologne Game Lab
- Braunschweig, Hochschule für Bildenden Künste
- Muthesius University of Fine Arts and Design, Kiel (en cours)

Belgique

- Bruxelles, Académie Royale des Beaux-arts
- Tournai, Académie des Beaux-arts
- Liège, ESA Saint-Luc Liège School of Art (en cours)

Bulgarie

- Sofia, National Academy of Art

Espagne

- Valence, Escola d'Arti Superior de Disseny
- Séville, Escuela Superior de Enseñanzas Artísticas de Osuna
- Madrid, Facultad Bellas Artes

Finlande

- Lappeenranta, Saimaa University of Applied Sciences

Irlande

- Cork, The Crawford College of Art and Design
- Dublin, Institute of Art, Design and Technology

Italie

- Palermo, Accademia di Belle Arti
- Accademia di belle arti di Carrara

Lettonie

- Riga, The Art Academy of Latvia

Lituanie

- Vilnius College of Technologies and Design

Portugal

- Porto, Escola Superior de Artes e Design, Matosinho
- Faculdade de Belas Artes da Universidade, Porto (en cours)
- Escola Superior de Media Artes e Design, Porto (en cours)

Roumanie

- Bucarest, Universitatea Nationale de Arte
- Cluj, University of art and design

Brésil

- Goiânia, Universidade Federal de Goiás

Corée du Sud

- Séoul, Paju Typography Institute
- Korea National University of Arts, Séoul (en cours)

Indonésie

- Yogyakarta, Institut Seni Indonesia

La mobilité internationale

Une ouverture sur d'autres pratiques, d'autres territoires, d'autres regards

L'ésadhar encourage les expériences internationales comme une composante à part entière du parcours des étudiant-es. Une mobilité permet de découvrir d'autres contextes artistiques, pédagogiques et culturels, de confronter sa pratique à de nouvelles approches et d'élargir son regard sur les enjeux de la création contemporaine.

Étudier dans un autre établissement, rencontrer d'autres communautés artistiques ou développer une expérience professionnelle à l'étranger constitue ainsi une occasion d'enrichir son parcours, de développer de nouvelles compétences et de construire progressivement son projet personnel et professionnel.

L'ésadhar s'appuie pour cela sur un réseau d'établissements partenaires en France et à l'international. Les possibilités de mobilité sont accompagnées par le Bureau International, en lien avec la Direction des études et les équipes pédagogiques.

Les établissements partenaires

L'ésadhar développe des partenariats avec des universités, écoles d'art et établissements d'enseignement supérieur dans divers pays.

La liste des établissements partenaires est consultable sur le site de l'ésadhar :

International → Établissements partenaires

Vous souhaitez proposer un nouvel établissement ou développer un partenariat ?

Contactez le Bureau International : international@esadhar.fr

Partir en mobilité

Préparer son projet

Les départs en mobilité sont possibles à partir de la 2^e année. Plusieurs expériences de mobilité peuvent être réalisées au cours du cursus, selon le projet de l'étudiant-e et les possibilités offertes par les établissements partenaires.

Les mobilités organisées par le Bureau International sont prioritairement ouvertes aux étudiant-es de 4^e année. Elles peuvent prendre différentes formes : séjour d'études dans un établissement partenaire, stage en milieu professionnel à l'étranger.

Le projet de mobilité est préparé avec le Bureau International et validé avec la Direction des études. Il doit s'inscrire dans le parcours de formation et être cohérent avec le projet de l'étudiant-e.

Pendant la mobilité, l'étudiant-e reste inscrit-e à l'ésadhar. Selon les modalités du séjour, les enseignements suivis et les travaux réalisés donnent lieu à une reconnaissance de crédits ECTS.

À retenir

- 1) Choisir une destination en fonction de son projet artistique et pédagogique.
- 2) Vérifier les enseignements proposés, le calendrier académique et les conditions d'accueil de l'établissement partenaire.
- 3) Anticiper les démarches administratives et la préparation du séjour.
- 4) Construire son projet avec le Bureau International et l'équipe pédagogique.

Calendrier des candidatures

Candidatures en octobre 2026

→ mobilité au semestre 2 de l'année 2026–2027 ou pendant l'été 2027

Candidatures en janvier 2027

→ mobilité au semestre 1 de l'année 2027–2028, pendant l'année universitaire 2027–2028 ou pendant l'été 2028

Comment candidater ?

1. identifier trois vœux correspondant à votre projet.
2. remplir le formulaire de vœux en ligne.
3. préparer votre projet de mobilité avec le Bureau International.

Les modalités détaillées et les documents à fournir sont disponibles dans :

International → Étudiant·es sortant·es

Contact : international@esadhar.fr

Venir à l'ésadhar

L'ésadhar accueille des étudiant·es du monde entier dans le cadre de ses accords d'échange. Une mobilité à l'ésadhar permet de découvrir un nouvel environnement artistique et pédagogique, de travailler avec les étudiant·es et les équipes de l'école et de développer sa pratique dans un contexte culturel différent.

Étudiant·es en échange

Pour venir étudier à l'ésadhar dans le cadre d'un échange, vous devez être inscrit·e dans un établissement d'enseignement supérieur en lien avec la discipline choisie et être nommé·e par votre établissement d'origine.

Avant votre arrivée, vous devez :

1. être nommé·e par votre établissement d'origine
2. respecter le calendrier de candidature
3. déposer votre dossier en ligne avec les documents demandés.

Le dossier comprend notamment un CV, un portfolio, une pièce d'identité ou un passeport, ainsi que les autres documents précisés dans la procédure de candidature. Dans le cadre d'un accord d'échange, l'inscription à l'ésadhar est sans frais de scolarité.

Calendrier des candidatures

— 2026–2027

Candidatures en octobre 2026

→ mobilité au semestre 2 de l'année 2026–2027

Candidatures en avril 2027

→ mobilité au semestre 1 de l'année 2027–2028 ou pendant l'année universitaire 2027–2028

Comment candidater ?

Les informations, calendriers et modalités de candidature sont disponibles dans :

International → Étudiant·es entrant·es

Contact : international@esadhar.fr

Le conseil du Bureau International

Ne partez pas sans avoir vérifié vos documents, votre couverture santé, votre budget et vos coordonnées d'urgence. Et surtout : gardez une copie numérique de vos documents importants !

Cette ressource est proposée par l'Agence Erasmus+ France / Éducation Formation et a été actualisée en avril 2026.

Pour vous aider à vous organiser, l'Agence Erasmus+ France propose une check-list pratique pour préparer votre séjour. Documents, budget, logement, santé, transport, valise.

[Consulter la check-list Erasmus+](#)
[La liste complète pour un séjour réussi :](#)

Profession artiste

L'ésadhar souhaite préparer au mieux les jeunes artistes et créateur·rices à s'insérer dans leur activité professionnelle en leur donnant les clés de la création de leur activité, et en favorisant rencontres et échanges avec des personnalités ressources du secteur.

À l'ésadhar, la professionnalisation a lieu tout au long des études. Dès la première année, les étudiant·es sont initié·es aux techniques de l'accrochage, à la recherche documentaire et bibliographique et à la médiation. À partir de la deuxième année la présentation écrite et orale du travail fait l'objet d'enseignements spécifiques. Lors de la troisième année et tout au long du cycle 2, des enseignements comme Studio Pro proposent des ateliers et rencontres permettant avec un·e intervenant·e spécialisé·e d'approfondir un champ particulier lié à la professionnalisation (contexte culturel et institutionnel, conditions de production et de présentation d'œuvres, communication et stratégies de parcours professionnel et artistique en début de carrière, marché de l'art, le droit d'auteur, le statut artiste-auteur, etc.).

Rose Sélavy

Avec Rose Sélavy, l'ésadhar déploie un programme spécifique à destination des étudiant·es dès la 3^{ème} année et des jeunes diplômé·es : rencontres, conférences, expositions, ateliers pratiques, voyages d'études, journées professionnelles,...

Les programmes de résidences

Après l'école, l'ésadhar permet à ses diplômé·es de prendre part à des programmes de résidences et expositions tels que :

- **l'exposition des diplômé·es** en partenariat avec le réseau régional et national des acteurs culturels
- **la Résidence d'été**, résidence proposée par l'ésadhar et la galerie Duchamp en partenariat avec la Cité internationale des arts et le Palais de Tokyo

- **la résidence de création littéraire** pour jeunes auteur·rices à Medellín en Colombie, portée par l'ésadhar et l'université Le Havre Normandie, en partenariat avec l'Alliance française de Medellín et la Ville du Havre
- **l'atelier du fort de Tourneville**, dispositif de résidences porté par la Ville du Havre en collaboration avec l'ésadhar, Un Été au Havre et Le Portique
- **la Fabrique**, dispositif de professionnalisation dédié aux jeunes diplômé·es des deux campus
- **la MABA**, cette résidence s'inscrit dans une dynamique d'accompagnement à la professionnalisation avec un dispositif dédié aux jeunes diplômé·es de l'ésadhar, en partenariat avec la MABA, le centre d'art de la Fondation des Artistes

Partenariats

L'action, l'engagement et la professionnalisation sont au centre de la pédagogie de l'ésadhar, et ce, dès la première année. Les formations s'organisent à partir de projets et de partenariats entrepris au niveau local, national et international avec d'autres établissements d'enseignement supérieur, des structures culturelles et des entreprises. Des workshops autour de commandes concrètes se déroulent, à de nombreuses occasions, dans et hors les murs de l'école. L'ésadhar est notamment étroitement associée à la manifestation Un Été au Havre. Chaque année, les étudiant-es sont accompagné-es dans le développement d'un projet pour la saison à venir. Le projet lauréat est ensuite produit et diffusé aux côtés d'artistes de renommée internationale.

Partenaires culturels

- Frac Normandie
- Le Signe, centre national du graphisme
- Un Été Au Havre
- Imec, Institut mémoires de l'édition contemporaine
- AURH – Agence d'urbanisme Le Havre Estuaire de la Seine
- MABA, Fondation des Artistes
- EuroFabrique
- Palais de Tokyo
- Cité internationale des arts de Paris
- Galerie Duchamp, Yvetot
- Centre dramatique national de Normandie-Rouen
- Le Volcan, scène nationale du Havre
- Le Phare, centre chorégraphique national du Havre
- Maison des arts Agnès-Varda
- Le Point du Jour, centre d'art / éditeur
- Le Portique, centre régional d'art contemporain
- Le SHED, centre d'art contemporain de Normandie
- Maison des Arts Solange-Baudoux
- Musée d'art moderne André Malraux
- MuMa Le Havre
- Réunion des Musées métropolitains de Rouen Normandie
- Alliance française de Medellín (Colombie)
- Alliance française de Cluj (Roumanie)
- C-E-A / Association française des commissaires d'exposition

- Grand Chantier, réseau multiacteur du réemploi
- Pépinière du Fort de Tourneville
- Festival Béton
- Hatch, galerie du livre et de l'objet imprimé
- Triennial art public, Ivry-sur-Seine
- Le Tetris, Le Havre

L'ésadhar s'investit dans plusieurs réseaux professionnels nationaux et internationaux de l'enseignement et de la culture

- ANdÉA, Association nationale des écoles supérieures d'art et design publiques
- ELIA, European League of Institutes of the Arts
- RN13BIS, art contemporain en Normandie
- RROUEN, Réseau arts visuels Rouen métropole
- Normandie Université, la Communauté d'Universités et Établissements normande (ComUE)
- CHEERS, Conférence havraise des établissements d'enseignement et de recherche du supérieur
- ANÉAT, Association nationale des écoles d'art territoriales de pratiques amateurs
- BEAR, Bibliothèques d'écoles d'art en réseau

Programmation culturelle

L'ésadhar est un acteur culturel engagé dans le soutien à la création contemporaine. En lien direct avec les contenus pédagogiques de ses formations, l'établissement organise et accueille tout au long de l'année des expositions et des conférences dans et hors les murs. L'ésadhar participe à des festivals et des salons, et accueille également des événements culturels ouverts à tous·tes en partenariat avec différents réseaux et structures de l'enseignement supérieur, des arts visuels, du spectacle vivant, du cinéma, de la littérature, de la danse, des musiques actuelles, etc.

Les événements culturels sont autant de sources d'inspiration dans le parcours des étudiant·es et d'occasions de rencontrer des professionnel·les de la culture, que des moments permettant à l'ensemble des usager·ères de l'établissement de découvrir les recherches en cours au sein de l'école.

Les étudiant·es sont vivement encouragé·es à assister aux événements organisés tout au long de l'année par les partenaires culturels de l'ésadhar (conférences, vernissages, expositions, etc.).

Conférences / TALKS!

Un cycle de conférences qui permet à la fois de rencontrer des acteur·rices du monde de l'art, d'échanger sur des pratiques artistiques et des usages, et de soutenir la professionnalisation des étudiant·es et alumni. Ce temps d'échange propose des discussions participatives, ouvertes à tous·tes.

Campus Le Havre : le mercredi à 18 h

Campus Rouen : le jeudi à 17 h 30

La galerie 65 Campus Le Havre

La galerie de l'école est à la fois conçue comme un espace d'exposition et de recherche, et une plateforme de professionnalisation. Elle permet aux étudiant·es d'initier ou de participer à des projets artistiques aux multiples formes d'expressions contemporaines : expositions, lectures, performances, séminaires, concerts, projections, rencontres, etc. La galerie est également destinée à accompagner la professionnalisation des étudiant·es et des diplômé·es de l'ésadhar en leur permettant de se confronter aux pratiques du commissariat, du montage d'exposition et de la médiation. La programmation artistique s'articule autour d'expositions d'artistes et de graphistes reconnu·es.